

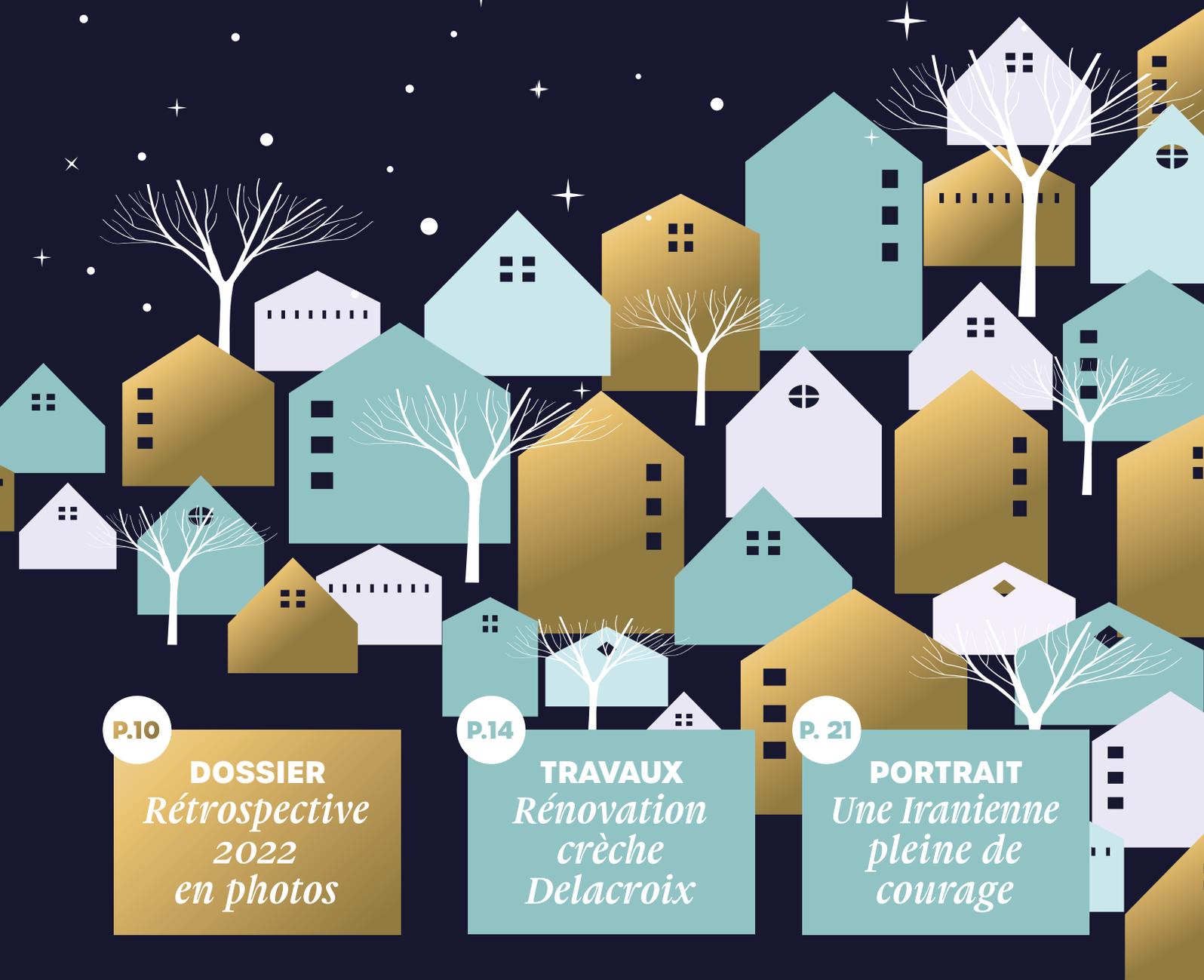


SAINT-MAURICE

INFO *JANVIER 2023*



Meilleurs vœux 2023



P.10

DOSSIER
*Rétrospective
2022
en photos*

P.14

TRAVAUX
*Rénovation
crèche
Delacroix*

P. 21

PORTRAIT
*Une Iranienne
pleine de
courage*



4-7
Retour en images

8-9
Ça fait l'actu !

10-13
Grand angle
Rétrospective 2022

14
Cadre de vie

15
Économie

16
Sport

17
Associations

18-19
Culture

20
Chaîne You Tube

21
Portrait

22
Tribunes

23
Pratique

Jeudi 12 janvier

Soirée d'information « Kinésithérapie en cancérologie : soins de support » – Organisée au profit de l'association Accueil-Familles-Cancer, avec l'intervention de Fabienne Dausse, kinésithérapeute en oncologie – À partir de 19 h – Salle des Familles – Entrée libre, inscription souhaitée – Tél. : 01 43 97 38 59 ou contact@afcancer.fr – Site web : afcancer.fr

Dimanche 15 janvier

Paella solidaire de l'association Mahola Health Foundation pour financer la prochaine mission médicale – Marché – Prix : 10 €

Jusqu'au samedi 21 janvier

Exposition « Voitures du temps jadis » par le club philatélique APMASM – Photographies et documents philatéliques, avec la participation de Jean-Pierre Vincent, Joël David (philatélie) et Christian Imhoff (archives photos) – Médiathèque Delacroix

Samedi 21 janvier

Café philo « Les philosophes et la protection des animaux » – De 15 h à 17 h – Médiathèque Delacroix

Vendredi 27 janvier

Conférence « L'audiovisuel dans les archives » avec les étudiants de l'UPEC conservation de l'image et du son – 19 h – Auditorium François Devienne du Conservatoire Olivier Messiaen – Entrée libre sur réservation – Contact : 01 45 18 81 59

Mercredi 1^{er} février

Permanence de la Police municipale – De 9 h à 12 h – Mairie annexe

Samedi 4 février

Café philo « Claude Lévi-Strauss : l'anthropologie et le structuralisme » – De 15 h à 17 h – Médiathèque Delacroix

Dimanche 5 février

Permanence de la Police municipale – De 9 h à 13 h – Marché Émile Bertrand



Adieu 2022 et son lot de difficultés ! Merci à l'ensemble des élus et des agents municipaux pour leur dévouement et leur engagement. Les investissements prévus ont été menés à bien et les budgets respectés, le Plan de sobriété énergétique s'avère très efficace et nos services publics se sont développés.

Bienvenue à l'année 2023 ! Le principal enjeu est l'adoption du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** : avec le soutien du sénateur Christian Cambon, mon prédécesseur, nous avons obtenu de protéger davantage encore notre patrimoine local et le charme de Saint-Maurice, notamment par la reconnaissance de « zones pavillonnaires résiduelles ». Place à la consultation dans le cadre de l'enquête publique.

Le Plan d'investissement de la Ville est ambitieux. Priorité à la Petite Enfance, avec la rénovation complète de la crèche Delacroix, largement subventionnée, et l'inauguration de la crèche des Mininous, dans le quartier Panoramis.

Dans le domaine de la santé, la Ville a conclu un bail permettant **l'ouverture d'un cabinet médical** dans le Quartier du Pont, au printemps.

Nos équipements sportifs seront considérablement rénovés. Le nouveau mini-stade, près du collège, sera inauguré dans quelques semaines. Le Centre sportif verra sa programmation achevée en vue de travaux qui débiteront l'an prochain. Grâce à la qualité de notre dossier comprenant un important volet de rénovation thermique, la Ville vient d'obtenir une **1^{ère} subvention, d'un montant exceptionnel de 767 434 €,** attribuée par la Métropole du Grand Paris !

En 2023, des règles d'urbanisme plus protectrices

L'année 2023 sera décisive pour la **réouverture du cinéma Capitole - Jean-Paul Belmondo**. Les trois groupements sélectionnés devront remettre leurs offres fin mars.

D'ici l'été, **un studio d'enregistrement musical**, intégralement financé par notre intercommunalité, sera inauguré.

Un projet d'aménagement de l'ancienne Maison de l'Éclusier sera proposé afin d'en faire **un Espace Jeunesse**, face au Collège Edmond Nocard.

La police municipale sera prochainement renforcée par l'arrivée de deux adjoints opérationnels très expérimentés.

Avec l'ensemble du conseil municipal ainsi que nos instances de participation citoyenne (conseils municipaux des enfants, des jeunes, des seniors ainsi que les cinq conseils de quartier), je vous souhaite **une très bonne et heureuse année**, bonne santé et la paix ainsi que pour vos proches et pour Saint-Maurice !

Formons le vœu d'**un meilleur avenir en particulier pour les Ukrainiens ainsi que pour les femmes, persécutées à travers le monde par des lois iniques**, notamment en Afghanistan et en Iran, comme en témoigne dans votre magazine la Mauritienne Shabnam Yazdani.



Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

<http://www.facebook.com/igor.semo>

La ville se pare de mille feux

Comme le veut une sympathique tradition, le Maire, Igor Semo, entouré d'élus du conseil municipal et de membres de l'association *Téléthon Saint-Maurice Manon*, a donné vendredi 2 décembre le coup d'envoi officiel du Téléthon à Saint-Maurice en lançant les illuminations de Noël.

Des illuminations placées plus que jamais sous le signe du soutien au commerce et de la sobriété énergétique. Compte tenu de l'usage systématique de LED, leur coût, en terme de consommation d'électricité, est inférieur à 2 000 € par an, soit moins de 15 centimes d'€ par Mauricien.

Par-delà l'ambiance de fête que les illuminations contribuent à créer, elles viennent aussi, en effet, souligner les efforts de vos commerçants pour vous aider à préparer et à réussir les fêtes de fin d'année. Un grand merci à tous les organisateurs qui ont proposé retraite aux flambeaux et crêpes succulentes en attendant d'accueillir le Père Noël.



Le CME officiellement installé

La séance d'installation du Conseil municipal des enfants s'est déroulée le 1^{er} décembre dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, Philippe Bourdajaud, maire-adjoint chargé de la vie scolaire, et Hélène Coupé, maire-adjointe chargée de la citoyenneté, ont notamment pris part à cette soirée très solennelle.

Le CME se réunira deux fois par mois et participera pleinement à la vie de la commune en travaillant sur les projets pour lesquels il a été élu et en participant aux différentes manifestations.



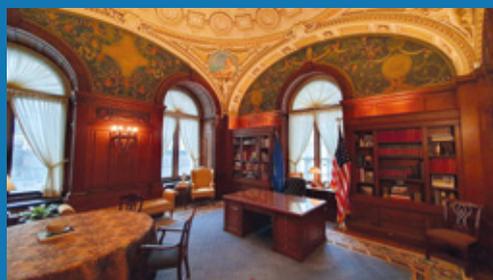
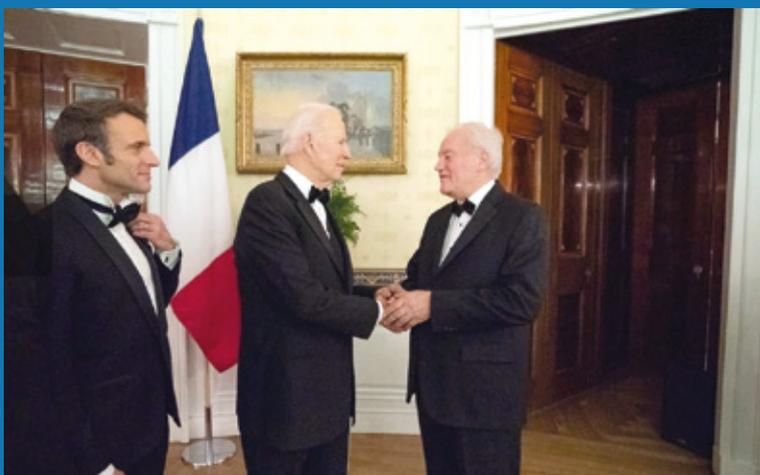
À la découverte de l'Assemblée nationale

Une visite inoubliable ! Les enfants des CM1 de l'école de Gravelle ont eu le privilège de se rendre, début décembre, à l'Assemblée nationale. Grâce à cette sortie, ils ont pu en savoir plus sur l'institution qui siège au palais Bourbon, dans le septième arrondissement de Paris. Le groupe a rencontré notre député, Michel Herbillon, qui en a profité pour expliquer le fonctionnement cette chambre du Parlement et répondre volontiers aux nombreuses interrogations des élèves mauritiens.



Christian Cambon aux États-Unis

Le Sénateur Christian Cambon s'est rendu, début décembre, à Washington pour la visite d'État du Président, Emmanuel Macron, et de la Délégation française. Ukraine, crise de l'énergie, tension avec la Chine... : le programme était chargé lors de cette mission qui avait pour objectifs d'évoquer les grands dossiers et de renforcer l'amitié franco-américaine. Outre une journée dense au Capitole avec ses collègues sénateurs américains, Christian Cambon a eu l'immense plaisir d'échanger, à la Maison Blanche, avec Joe Biden, 46^e Président des États-Unis. « Fier de l'honneur d'avoir représenté le Sénat au cours de cette visite d'État » a-t-il déclaré.



Distribution de jouets

En lien avec le CCAS qui souhaitait mettre en place une collecte de jouets en faveur des enfants dont les parents sont bénéficiaires des Restos du cœur de Maisons-Alfort, un grand élan de solidarité impulsé par les équipes d'animation des accueils de loisirs a permis, début décembre, de remplir la hotte du Père Noël. Non content de cela, pour les plus gourmands, le CCAS a glissé des chocolats dans la hotte. La Ville remercie tous les lutins qui se sont mobilisés pour cette belle action, parmi lesquels Krystina Béhête, maire adjointe en charge des solidarités.



Les seniors à la fête

Les seniors, qui avaient choisi le déjeuner du Centre Communal d'Action Sociale comme cadeau de Noël, se sont retrouvés à l'Espace Delacroix, le 13 décembre, pour partager un repas festif suivi d'un après-midi dansant. Comme le veut la tradition, la doyenne et le doyen du repas ont reçu un petit cadeau des mains du Maire, Igor Semo, et de Krystina Béhête, maire adjointe en charge des solidarités et des seniors. Remercions également pour sa fidèle présence, notre Député, Michel Herbillon.

PRATIQUE

Comment agir face aux coupures électriques temporaires cet hiver ?

LORSQUE LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE EST TRÈS TENDU, DES COUPURES TEMPORAIRES SONT NÉCESSAIRES. ON VOUS EXPLIQUE COMMENT PASSER CETTE ÉTAPE LE PLUS SEREINEMENT POSSIBLE.

Le délestage électrique correspond à une mesure exceptionnelle consistant en un ensemble de coupures d'électricité. Ce délestage est mis en œuvre quand il n'y a pas suffisamment d'électricité en France pour faire face à la consommation.

Concernant les coupures, RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, vous indique la veille à partir de 17 h sur son site web monecowatt.fr si vous êtes concerné. Les coupures d'électricité durent 2 heures maximum et interviennent en général pendant les périodes de pointe : de 8 h à 13 h et de 18 h à 20 h. Notons qu'une partie des foyers, seulement, est coupée, et ce, à tour de rôle.

MESURES DE PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- Ne pas utiliser l'ascenseur,
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure,
- Prudence lors de l'utilisation de bougies,
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées,
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure.

ECOWATT, OUTIL POUR ÉVITER LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Grâce à Ecowatt, vous avez la possibilité d'anticiper les risques de coupure hivernale et d'agir sur votre consommation d'électricité. Cet outil citoyen, porté par RTE et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible, région par région. Ecowatt vous propose aussi des gestes simples afin de diminuer votre consommation énergétique en cas de signal Ecowatt orange ou rouge.

Parmi ces éco-gestes, il y a la réduction autant que possible de la température du chauffage et le décalage de certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.). Il s'agit également de modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues), d'éteindre les lumières inutiles et d'éviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension.

Plus d'infos : connectez-vous sans plus attendre sur monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » ou téléchargez l'application mobile EcoWatt ! Vous n'avez pas accès à internet ? Vous pouvez appeler le 09 70 82 00 70 (serveur vocal).

EN BREF

Capitole : une étape capitale

Les 3 groupements retenus par le jury ont reçu le cahier des charges sur la base duquel ils vont devoir transmettre à la Ville, dans un délai de trois mois, leurs propositions. C'est une étape essentielle au terme de laquelle un des ces promoteurs se verra attribuer la responsabilité de conduire l'opération. Différentes hypothèses (en particulier le nombre de salles, leur agencement, l'espace de convivialité, etc.) vont ainsi être confrontées à l'examen que chacun d'entre eux fera du bâtiment, de son potentiel et de l'équilibre financier susceptible d'être atteint.



ET AUSSI...

Espace France Services : les permanences de la CPAM démarrent

Nouveau ! À partir du 10 janvier 2023, un conseiller de la Caisse primaire d'assurance maladie assure une permanence hebdomadaire à l'Espace France Services. Cela se passe au 3 rue Fragonard (Mairie Annexe) tous les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous. L'objectif : vous accompagner dans vos démarches et vous aider à résoudre les difficultés auxquelles vous pouvez être confronté. La prise de rendez-vous s'effectue directement via le site ameli.fr

RÉSIDENCE DE TOURISME EX APPART'CITY*la Ville se donne les moyens d'agir*

LE CONSEIL MUNICIPAL A CONFIRMÉ, LORS DE SA DERNIÈRE SÉANCE, LA VOLONTÉ DE LA VILLE D'ACQUÉRIR CET IMMEUBLE AFIN D'Y RÉALISER PLUSIEURS PROJETS D'INTÉRÊT PUBLIC.



Cette résidence - ex *Appart'City*, aujourd'hui *City résidence*, 18 rue du M^{al} Leclerc - a ouvert ses portes en 2009. Elle comporte près de 220 appartements initialement destinés à accueillir, pour des courts ou moyens séjours, des touristes.

Les promoteurs de cette opération espéraient à l'époque un taux de fréquentation très élevé compte tenu de sa proximité avec la capitale et sa desserte. Cette espérance avait incité de nombreux investisseurs privés, attirés par le rendement promis et par le mécanisme de défiscalisation qui est attaché à ce type d'investissement, à se porter acquéreur d'un ou plusieurs lots.

Un opérateur spécialisé - *Appart'City* - a été chargé de commercialiser ces séjours et de gérer la résidence. Très vite, le modèle économique de cet établissement - visiblement surdimensionné - a montré ses limites. Afin de tenir néanmoins les promesses faites inconsidérément aux co-proprétaires - à qui *Appart'City* s'était engagé à verser chaque mois un loyer - les dirigeants de cette société ont choisi une solution de facilité : proposer aux services de l'État une capacité d'accueil d'urgence de familles de réfugiés. Ils s'assuraient ainsi d'une rentrée certaine de fonds leur permettant de tenir tant bien que mal leurs engagements.

TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ

Ce changement de destination : de résidence de tourisme à hébergement d'urgence, s'est fait sans que la Ville n'en soit informée ni par *Appart'City*, ni par l'État. La préfecture du Val-de-Marne elle-même l'ignorait également. D'une vingtaine de familles présentes quelques années après l'ouverture, on en recensait plus de 150 en 2017. Une présence qui n'allait pas sans créer des difficultés, dans un quartier qui n'en manque déjà pas, pour la Ville elle-même en termes d'accompagnement social ou même d'accueil dans les écoles. Certaines classes dans les écoles maternelles du secteur comportaient, en effet, un grand nombre d'enfants ne comprenant pas le français, ce qui rendait la tâche des professeurs extrêmement difficile.

La Ville, qui avait multiplié les mises en garde à l'égard de l'opérateur et alerté la préfecture sur la dérive enregistrée, a obtenu après de longs mois que ces familles soient relogées. *Appart'City* a alors présenté un programme de

travaux conséquents pour remettre à niveau cette résidence et pour en augmenter l'attrait. Ce programme n'a pas été accepté par les co-proprétaires dont certains ont fait part à la municipalité de leur volonté de vendre leur lot. En transformant des appartements de tourisme en autant de résidences principales, ces ventes auraient eu un impact négatif direct sur les obligations de la Ville en matière de logement social et, donc, sur les pénalités financières imposées par l'État aux communes ne les respectant pas. Comment justifier qu'une plus-value immobilière puisse être financée par les impôts des Mauritiens ?

UNE PRIORITÉ : DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES MAURITIENS

Dans un premier temps, la Ville a auditionné les promoteurs sollicités par ces co-proprétaires. Les projets présentés ne correspondaient pas à ses attentes, ni, d'ailleurs, aux prescriptions de notre PLU. Elle a donc chargé l'EPPFIF (établissement public foncier d'Île-de-France) de se porter acquéreur de l'ensemble des lots afin d'y réaliser une opération d'intérêt général. L'offre de l'EPPFIF, établie sur la base du marché, a été communiquée aux intéressés en fonction des informations dont il disposait.

Les co-proprétaires ont préféré donner un nouveau bail à un autre organisme - *City Résidence* - spécialisé dans les résidences de tourisme. Des travaux - financés par ces co-proprétaires - ont été réalisés et l'exploitation a été relancée depuis septembre 2022. Ce nouvel organisme fonde ses espoirs sur une reprise de l'activité touristique, en lien avec les prochains Jeux Olympiques (mais que se passera-t-il après 2024 ?), et sur une tarification plus mesurée pour atteindre ses objectifs de commercialisation.

La Ville, quant à elle, instruite des difficultés rencontrées ces dernières années, considère que ce bâtiment pourrait être utilisé à d'autres fins, plus en rapport avec les intérêts et les besoins des Mauritiens. Elle souhaite, en effet, y réaliser des logements pour les étudiants et les jeunes actifs, ainsi que pour des personnes âgées. Une dernière part de logements sera vendue à des ménages aux revenus modestes dans le cadre d'un Bail réel solidaire.

Pour atteindre ce triple objectif d'intérêt général, la Ville a décidé de lancer, avec le soutien de l'État, au profit de l'EPPFIF une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique sur la base d'une estimation réalisée par les Domaines (20 millions €).

C'était l'année 2022 à Saint-Maurice

38^e SALON DES ARTS

Organisée du 28 janvier au 6 février à l'Espace Delacroix, cette édition 2022 du Salon des Arts a fait la part belle aux femmes, avec les deux invitées d'honneur, la peintre-sculpteur Claire Montoya et la peintre Faby.



JANVIER

FÉVRIER



DEUX COMMERCES INAUGURÉS

Les ouvertures du magasin Auchan Piéton et de l'épicerie fine italienne « Pasta & Basta » illustrent le renouveau commercial du quartier Montgolfier. Le retour d'enseignes commerciales dynamiques en centre-ville reste un objectif de la Ville.

FÉVRIER



SAINT-MAURICE SOLIDAIRE AVEC L'UKRAINE

Au moment où l'Ukraine est sous le feu d'une violente agression de la part de la Russie, au mépris de tout droit international et du respect des populations civiles, la ville de Saint-Maurice tient à manifester tout son soutien au peuple ukrainien.

MARS



LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

L'Espace Delacroix a accueilli les 16, 17 et 19 mars une nouvelle édition de la fête du court métrage, à laquelle la Ville de Saint-Maurice participe depuis 2019. Et le moins que l'on puisse dire est qu'il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges.

AVRIL



SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Une première réussie ! À Saint-Maurice, la semaine olympique et paralympique a été organisée du 19 au 22 avril au COSEC. Une initiative mise en place dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.



MAI

PERMANENCES DE LA POLICE MUNICIPALE
Des permanences de la Police Municipale ont été créées une fois par mois à la Mairie annexe (3 rue Fragonard) et au marché (angle de l'avenue du Mal de Lattre de Tassigny et de la rue Edmond Nocard).



MAI

C'EST LA FÊTE AU MARCHÉ !
Dans le cadre de la fête internationale des marchés qui a lieu du 13 au 29 mai, des animations et des offres des commerçants étaient à retrouver au marché Émile Bertrand le dimanche 22 mai.



MAI

CONSEILS DE QUARTIER : TOP DÉPART
Les nouveaux conseillers de quartier ont été reçus en mairie le 23 mai. L'occasion de leur présenter la démarche inédite de la Municipalité et leur rôle. Cinq conseils de quartier ont été constitués : le Pont, le Plateau, Leclerc-Centre, Montgolfier et Panoramis.



MAI

UN ESPACE DE COWORKING
Le premier site de travail collaboratif (« coworking ») de Saint-Maurice a été inauguré le 30 mai, en présence de nombreuses personnalités, dont Olivier Capitanio, aujourd'hui Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne.

JUIN



NOUVEAU LOGO POUR LA VILLE
Plus épuré et plus contemporain ! La direction de la Communication a travaillé sur une nouvelle version du logo de la Ville de Saint-Maurice. Pensé par la graphiste Laure Lacour, il conserve tous les symboles historiques de l'ancien blason, chers à la Ville.



JUIN

FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT
Avec la fête de l'environnement, les membres du Conseil Municipal des Enfants se sont mobilisés pour la planète. La manifestation du 15 juin a démarré par une opération de nettoyage des bords de Marne.

JUIN



SUCCÈS POUR LE RETOUR DES MUSICALES

Les mélomanes étaient au rendez-vous, du 17 au 19 juin, pour assister aux trois soirées exceptionnelles dans le cadre intime de l'église communale. Ces 11^e Musicales ont proposé une programmation de qualité autour des plus beaux chefs d'œuvre.

JUIN



RÉOUVERTURE DE LA PISCINE DE CHARENTON

Les travaux de réhabilitation de la piscine municipale de Charenton-le-Pont sont désormais achevés. Son inauguration s'est déroulée le 25 juin, en présence d'une délégation d'élus de Saint-Maurice.

JUIN



BELLE JOURNÉE DE FÊTE POUR LA MUSIQUE

Relancée en 2021 à Saint-Maurice à l'initiative de la municipalité, la fête de la musique a pris un remarquable essor avec des lieux et des partenaires multiples, un bel engagement des enseignants du conservatoire et une grande mobilisation des services de la Ville.

JUILLET



QUARTIERS D'ÉTÉ

Cette nouvelle édition des Quartiers d'été, qui a eu lieu du 6 au 17 juillet sur la place Montgolfier, a remporté un franc succès auprès des petits comme des grands. Au programme : structures gonflables, mini-golf, baby-foot et espace détente.

JUILLET



NOTRE VILLE, CAPITALE... DES SAINT-MAURICE

Une édition mémorable ! Les 9 et 10 juillet, notre ville a organisé le 20^e rassemblement des Saint-Maurice de France, de Suisse et d'Italie. Et avec pas moins de 250 personnes, venues de 12 autres communes partageant le même nom.

SEPTEMBRE



UN BEAU FORUM DES ASSOCIATIONS

Qui dit rentrée, dit forcément forum des associations ! Pour cette édition 2022, près de 50 associations ont investi la place Montgolfier samedi 3 septembre. Comme tous les ans, elles ont imaginé des animations diverses et variées.



SEPTEMBRE

UNE COUR D'ÉCOLE FLAMBANT NEUVE

D'importants travaux ont été réalisés cet été, à l'image de la grande cour de l'école primaire de Gravelle. Celle-ci a été entièrement repensée afin d'améliorer la sécurité des enfants et pour offrir des espaces de jeux et d'échanges encourageant à plus de mixité.



SEPTEMBRE

FLASH MOB DU TÉLÉTHON

Samedi 17 septembre, un flash mob a été proposé place Montgolfier dans le cadre du lancement national du Téléthon 2022. Un flash mob désigne un rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance.



SEPTEMBRE

FÊTE DE LA SAINT MAURICE

De précieux moments de partage... Les 23, 24 et 25 septembre derniers, la Ville a célébré la Saint Maurice, en compagnie de nos villes jumelées de Saint-Maurice d'Againe, d'Erlenbach am Main et de sous-marinières du sous-marin nucléaire d'attaque Perle.



OCTOBRE

LE GPO ENTRE EN ACTION

Mercredi 19 octobre, salle Louis Juvet, s'est déroulée l'installation par la Police nationale du Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) de Montgolfier. L'objectif conjoint des forces de l'ordre et de la municipalité : recueillir des informations et arrêter une stratégie commune.



OCTOBRE

UNE COLOR RUN PLEINE DE SOLIDARITÉ

Elles ont pu en voir de toutes les couleurs ! Près de 100 personnes ont pris part samedi 8 octobre à la Color Run « La Mauritienne », première course urbaine à Saint-Maurice. Elle s'est disputée en faveur de la lutte contre le cancer, à l'occasion d'Octobre Rose.



NOVEMBRE

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est en salle du Conseil municipal que s'est déroulée la cérémonie d'investiture des 12 conseillers municipaux jeunes. Et bonne nouvelle : il reste encore des places pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes !

CHANTIER

Rénovation de la crèche Delacroix

ON VOUS DIT TOUT SUR LES FUTURS TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CRÈCHE DELACROIX, SITUÉE AU 29 RUE DU MARÉCHAL LECLERC. VERTUEUSE EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE, ELLE ROUVRIRA SES PORTES DANS QUELQUES MOIS. LE COÛT DE CES IMPORTANTS TRAVAUX EST ESTIMÉ À 1,6 MILLION D'EUROS TTC.



Au regard des travaux nécessaires de rénovation énergétique, la Ville a démarré depuis l'année 2021 une vaste campagne de remplacement de toutes ses chaudières par des appareils de dernière génération, plus performants et plus économes en énergie.

Dans cette continuité et conformément à l'audit thermique global du patrimoine bâti, la municipalité a prévu de rénover les bâtiments qui présentent un rapport investissement / gain énergétique significatif.

La crèche Delacroix représente un de ces patrimoines extrêmement économes. Le programme de travaux retenu a pour objet l'étanchéification de l'enveloppe du bâtiment et se traduit par un remplacement des menuiseries et la mise en place de régulation centralisée.

Les parois vitrées représentent près de 500 m² de surface, elles sont les principales sources des déperditions (35,6 %) actuelles. Elles entraînent une surconsommation énergétique excessive et des sensations d'inconfort liées à l'effet de parois froides en hiver et d'importantes surchauffes en période estivale.

Ainsi, il est prévu de remplacer la façade vitrée de la crèche par des menuiseries montées sur châssis aluminium à rupteur de ponts thermiques. Elles seront équipées d'un vitrage en 4/16/4 à remplissage argon. La performance thermique de la fenêtre sera au moins équivalente à un coefficient de transmission thermique de 1,4 W/m².K.

Avec cette rénovation, il est prévu d'économiser au moins 39 kWh/m²/an, représentant près de 29 % en moins sur la consommation actuelle.

LES TRAVAUX EN DÉTAIL

- Rénovation énergétique par remplacement intégral de la façade / toiture (apport de fenêtre double vitrage),
- Remplacement des radiateurs existants par des panneaux rayonnants,
- Installation d'une Centrale de Traitement de l'Air et reprise Ventilation Mécanique Contrôlée,
- Aménagement intérieur en la création d'un seul niveau avec performance acoustique et isolante de l'espace motricité,
- Aménagement des abords extérieurs de la crèche,
- Révision architecturale.

ET AUSSI...

Un forfait mobilités durables pour les agents de la Ville

Nouveau ! Lors du conseil municipal du 14 décembre 2022, il a été adopté à l'unanimité la mise en place du forfait mobilités durables afin d'encourager le recours à des transports plus propres. Cela concerne les agents de la Mairie de Saint-Maurice qui se déplacent de leur domicile vers leur lieu de travail via un vélo classique, un vélo électrique ou en tant que conducteur / passager d'un covoiturage.

Pour bénéficier de ce forfait de 200 euros maximum, les agents municipaux doivent choisir l'un de ces modes de transport pendant un minimum de 100 jour par an et faire une déclaration sur l'honneur.

DU 26 DÉC. 2022
AU 20 JANV. 2023

RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL

APRÈS LES FÊTES, OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN ! DÉPOSEZ VOTRE SAPIN NATUREL (SANS DÉCORATION, NI SAC, NI NEIGE ARTIFICIELLE) DANS L'UN DES POINTS DE COLLECTE DE LA VILLE.

Une fois la collecte terminée, les sapins seront transportés, broyés puis compostés dans la filière de traitement habituelle des déchets végétaux.

Points de collecte : rue du Pont/ rue des Épinettes/ rue du Val d'Osne/ square Denise Legrix/ place Jean Jaurès/ face à la Mairie/ dépôt voirie/ rue Maurice Gredat/ CFA Andrieux/ place de l'Écluse/ place Montgolfier/ quai Bir Hakeim/ place de Turenne/ allée des frères Lumière.

ET AUSSI...

PLACE MONTGOLFIER

Un marché de Noël très réussi

Une grande première ! Le premier marché de Noël de Saint-Maurice a remporté un vif succès auprès des habitants venus nombreux, les 9 et 10 décembre, place Montgolfier. Les commerçants et artisans locaux ont pris beaucoup de plaisir à leur proposer des idées de cadeaux pour les fêtes.

Parmi les temps forts de ces deux journées, citons les ateliers création de boules de Noël, coloriage et lettres au père Noël, ainsi que la chorale des enfants du Conservatoire Olivier Messiaen qui a fait le show en interprétant des chants d'hiver. La balade en calèche avec le Père Noël, offerte par l'Association des commerçants de Montgolfier et soutenue par la municipalité, a également fait sensation.



9^e édition « Quand Élèves et Entreprises se rencontrent »

Le lycée Robert Schuman accueillera mardi 31 janvier 2023 de 8 h à 10 h 30 la neuvième édition de l'action « Quand Élèves et Entreprises se rencontrent ». Cette dernière est co-construite entre les villes de Charenton, Saint-Maurice, le lycée, le Club d'entreprises Gravelle Entreprendre et l'EPT Paris Est Marne & Bois.

Le but est de rapprocher le monde de l'éducation du monde du travail et de permettre aux élèves de seconde du lycée Robert Schuman d'être mis en relation avec des professionnels de tous secteurs, au travers de différentes séquences qui se déroulent tout au long de l'année scolaire.

La Mairie de Saint-Maurice sera représentée par Léopold Ransy, directeur du Service Municipal des Sports, Guillaume Faivre, journaliste/ rédacteur en chef du Saint-Maurice Info et Alioune Ba, responsable Vidéo.



Salle Louis Juvet, la salle de musculation a fait peau neuve pour laisser place à la boxe olympique avec la création du BCSM. Des potences ont été installées pour les sacs de boxe et un sol souple adapté à la pratique a remplacé l'ancien.



BOXE

Le BCSM a vu le jour

PASSIONNÉ DE BOXE, MEHDI BEN LAKHDHAR A FONDÉ EN JUILLET 2022 LE BOXING CLUB SAINT-MAURICE (BCSM). À PARTIR DE 6 ANS, CETTE ASSOCIATION PROPOSE UNE SÉANCE LOISIR LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS SOIR.

Combattant professionnel et ancien athlète à l'INSEP, Mehdi Ben Lakhdhar est heureux d'avoir pu créer en juillet dernier le **Boxing Club Saint-Maurice**. « Nous nous retrouvons, salle Louis Juvet, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 18 h 30 à 20 h pour une activité loisir tout public. »

Pratiquant la boxe depuis 15 ans, le jeune homme de 32 ans poursuit :

« Notre but est de faire découvrir la boxe dans un cadre professionnel. Il s'agit de s'entraîner comme des pros sans les combats des pros. On travaille la technique, on apprend à boxer, à se déplacer et à se situer dans l'espace. »

14 rue Paul Verlaine.
 ☎ 06 40 92 90 10
 ✉ boxingclubsaintmaurice@gmail.com
 📍 boxingclubsaintmaurice.fr



MULTISPORTS

En route pour la réhabilitation du mini-stade

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE CHARGÉ DES SPORTS, PATRICK KARAM, EST VENU À SAINT-MAURICE LE 6 DÉCEMBRE POUR REMETTRE UN CHÈQUE DE 100 000 EUROS AFIN DE RÉHABILITER NOTRE FUTUR MINI-STADE COMPRENANT QUATRE ÉQUIPEMENTS.

Patrick Karam a été accueilli par le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo, le Député, Michel Herbillon, le Conseiller Régional, Romain Maria, et de nombreux élus mauritiens, parmi lesquels Françoise Nolot, maire-adjointe en charge des sports, et Alain Rodriguez, conseiller municipal en charge des associations sportives. L'après-midi a été marquée par une visite du terrain multisports par Léopold Ransy, directeur municipal des Sports, et par la signature officielle de la convention.

Le mini-stade, qui va être inauguré au printemps prochain, sera baptisé du nom de la joueuse de basket-ball Laëtitia Guapo, une championne d'exception qui mène un combat remarquable contre les violences faites aux femmes.



SOLIDARITÉ

Téléthon 2022 : un bilan positif

POUR L'ÉDITION 2022 DU TÉLÉTHON, LES DIFFÉRENTES ANIMATIONS MISES EN PLACE PAR L'ASSOCIATION TÉLÉTHON SAINT-MAURICE MANON ONT RENCONTRÉ UN BEAU SUCCÈS. BRAVO AUX DONATEURS MAURITIENS POUR LEUR GÉNÉROSITÉ.



Ces formidables bénévoles au grand cœur étaient également présents les dimanches du mois de novembre sur le marché pour vous proposer des **billets de tombola** et du 28 novembre au 2 décembre pour une **vente de fruits et de chocolats** au sein de la Mairie. Le 2 décembre, ils ont régalé les gourmands avec une **vente de crêpes** à l'école de Gravelle, tout comme le jour suivant avec le **dîner** à l'Espace Delacroix.

Il faut également saluer l'action des **apprentis / stagiaires du CFA AFORPA Andrieu** qui n'ont pas hésité à **contrôler votre véhicule** avant l'hiver, à **le nettoyer** ou en faire un **diagnostic au profit du Téléthon**. Sans oublier la tenue du stand lors du marché de Noël de la place Montgolfier et l'organisation du **tournoi de futsal** le 11 décembre au COSEC avec l'association *Smaj Futsal Rencontre*, présidée par Sikou Cissokho (voir photo).

Cette année encore, les bénévoles de l'Association Téléthon Saint-Maurice Manon se sont mobilisés pour cette belle cause, avec le soutien de la Ville. Ainsi, vous avez pu les retrouver le 20 novembre pour le **grand loto** à l'Espace Delacroix, ainsi que le 26 novembre pour le **couscous** sur la place Montgolfier.

« Je remercie les bénévoles des associations, les commerçants pour leurs dons, les partenaires et tous les agents des services techniques de la Ville qui se sont une fois de plus démenés ! » déclare Philippe Coudurier, président de l'Association Téléthon Saint-Maurice Manon.



Association Meilleur Avenir

LES ENFANTS MAURITIENS FONT PREUVE D'UNE GRANDE CRÉATIVITÉ

Comme chaque année, Nadine Hattab de l'association Meilleur Avenir a proposé, mercredi 14 décembre à la salle des Arcades, un **atelier décorations de Noël** pour les enfants du quartier.

Pour récompenser comme il se doit les jeunes participants, ces derniers ont eu droit à un goûter et une petite surprise. Pour tous, l'après-midi fut joyeuse, créative et gourmande.



RENSEIGNEMENTS

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du M^l Leclerc
theatre@ville-saint-maurice.fr
01 45 18 80 04 (répondeur)

RÉSERVATIONS ET ACHATS DE PLACES

Billetterie en ligne (Billet-web) : réservez, payez par CB, recevez et imprimez vos billets de spectacle en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com (onglet « loisirs »).

En venant à la Mairie : 1^{er} étage 9 h / 12 h et de 13 h 30 / 16 h 30 - paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : ouverture de la billetterie 30 mn avant le début des représentations (réservation conseillée). Paiement en espèces et chèque uniquement.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Solo : 10 € - **Duo** : 15 € - **Seniors** : 5 € (pour les 65 ans et plus) - **Multi** : 7 € (dès 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux sur présentation de justificatif) - **Spectacle familial** : adulte 6 € / moins de 12 ans 4 €.



© Fabienne Rappeneau

SAMEDI 21 JANV. 2023 À 20 H

La dernière lettre

TEXTE ET MISE EN SCÈNE DE VIOLAINE ARSAC

Anna a la quarantaine, elle est journaliste, française expatriée aux Etats-Unis depuis quatre ans. Elle mène une vie facile dans une grande ville de la côte Est, avec son mari et leur fille, jusqu'au jour où celui-ci est tué, lors d'un déplacement professionnel à Houston. Un délinquant du nom de Michaël Ellis est alors arrêté et jugé.

Anna reçoit la visite de Clémence, bénévole dans une association qui met en lien les familles des victimes avec les condamnés : elle lui apporte une

lettre de Michaël Ellis, qui souhaite entrer en contact avec elle.

Anna pourra-t-elle accepter cette correspondance ? Que trouvera-t-elle à dire à cet homme ?

D'ailleurs, de quoi ce dernier est-il exactement coupable ? Et pourquoi Clémence tient-elle tant à créer cet impossible lien ? Un récit plein d'espoir et de lumière.

Avec Marie Bunel, Grégory Corre, Noémie de Lattre et Mathilde Moulina.

SAMEDI 11 FÉV. 2023 À 20 H

Antoine Duléry nous refait son cinéma

Antoine Duléry est en soirée avec des amis comédiens et bien qu'il répète toutes les cinq minutes qu'il doit partir, il n'y arrive pas. Car partir, c'est quitter le public, et surtout c'est oublier les siens.

Et Antoine Duléry n'oublie pas et ne veut pas oublier. Il se souvient de ses pères majestueux : les grands acteurs du passé mais aussi de ses complices d'aujourd'hui. Devenant et imitant tour à tour, Belmondo, Serrault, Lucchini ou Johnny, Antoine Duléry passe d'un personnage à l'autre, du

théâtre au cinéma : Delon croise De Niro, Lucchini poétise avec Jovet, Galabru dialogue avec Serrault...

Un souvenir entraîne une anecdote et, de digressions en bons mots, Antoine Duléry fait se croiser et se confondre réel et imaginaire avec une grande virtuosité et dans un rythme fou. Au gré de ces rencontres improbables, naissent des situations jubilatoires, empruntes de tendresse et d'admiration.

Mise en scène : Pascal Serieis.



© Bernard Richebe

MÉDIATHÈQUE DELACROIX

Deux rendez-vous à ne pas manquer !

VENDREDI 20 JANV. 2023 À 19 H
SOLO LECTURE THÉÂTRE « ON PURGE BÉBÉ »
 DE GEORGES FEYDEAU PAR LES LIVREURS.



Seul en scène et avec sa voix comme unique alliée, 1 interprète fait entendre 1 pièce de théâtre en 1 heure. Ni décor, ni accessoire – pourtant tout y est, intensité des émotions, virtuosité des caractères, élégance du verbe. *On purge Bébé* est un combat comique opposant Bastien Follavoine et sa femme Julie à leur domicile conjugal. Chouilloux, petit fonctionnaire au ministère de l'armée, joue l'arbitre malgré lui.

Entrée libre sur réservation
 Médiathèque Eugène Delacroix, 29 rue du Maréchal Leclerc

VENDREDI 3 FÉV. 2023 À 19 H
RENCONTRE AVEC VIOLAINE ARSAC,
AUTEURE DE LA DERNIÈRE LETTRE

Échanges autour des thèmes abordés dans sa pièce présentée au Théâtre du Val d'Osne le samedi 21 janvier à 20 h (voir page précédente). Vente et dédicace de son livre paru aux Editions Les Cygnes à la fin de la soirée.

Après son diplôme de Science Po et un 3^e Cycle en Communication, Violaine Arsac prend la décision de quitter le monde de l'entreprise pour celui du théâtre. Elle démarre son parcours comme comédienne, avant d'être metteuse en scène. On lui doit notamment l'adaptation et la mise en scène de *Tant qu'il y aura les mains des hommes*, où elle mêle écriture originale et textes d'auteurs sur l'identité, et de *Bien au-dessus du silence*.

Puis, Violaine Arsac choisit de se tourner vers l'écriture. Sa première pièce *Les Passagers de l'aube* entend interroger les liens entre la science et la spiritualité. *La Dernière Lettre* représente sa deuxième pièce : une histoire de justice et de pardon.

Entrée libre sur réservation
 Médiathèque Eugène Delacroix, 29 rue du Maréchal Leclerc



Jean-Paul Farré a enchanté le TVO

L'épatant Jean-Paul Farré était au Théâtre du Val d'Osne samedi 10 décembre pour son spectacle intitulé *Dessine-moi un piano*. Les spectateurs mauritiens ont été conquis par le talent du brillant comédien qui a excellé tout au long de la soirée en racontant l'histoire d'un pianiste qui prépare, entretient et astique le piano pour le concert du maestro. À noter que notre interview vidéo exclusive de Jean-Paul Farré est toujours disponible sur la chaîne YouTube « Ville de Saint-Maurice ».



LE POIDS DES MOTS, LE CHOC DES VIDÉOS

16
VIDÉOS
diffusées
en 2022



RETROUVEZ SUR YOUTUBE
TOUS LES FILMS SUR NOTRE ACTUALITÉ !
À VOIR SUR NOTRE CHAÎNE OFFICIELLE :
VILLE DE SAINT-MAURICE





SHABNAM

YAZDANI

Une femme pleine de courage et de persévérance

MAURITIENNE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, SHABNAM YAZDANI A PUBLIÉ UN LIVRE BOULEVERSANT DANS LEQUEL ELLE RACONTE SON HISTOIRE. CELLE D'UNE JEUNE IRANIENNE QUI A VÉCU DANS LE RESPECT DE L'HONNEUR DE SA FAMILLE ET DES TRADITIONS DE SON PAYS.

Une Iranienne à la recherche du bonheur... Née à Téhéran, Shabnam Yazdani a 29 ans lorsqu'elle débarque en France en mai 2005. Elle décide alors de se lancer dans l'écriture d'un ouvrage pour parler de ses cinq dernières années en Iran, de ses deux mariages ratés, du tabou du divorce dans son pays et surtout de son combat pour gagner sa liberté, face aux traditions et aux regards des autres.

Contrainte au mariage, avec un homme mentalement instable, Shabnam Yazdani avait en effet été obligée de courir les tribunaux afin d'obtenir un divorce qui, dans la loi islamique, exige l'accord du mari. Elle s'était ensuite retrouvée piégée dans un second mariage, avec un homme qui cachait en réalité son homosexualité, rejetée par la société iranienne.

Ainsi, *Le miel amer* sort en 2010 en perse grâce à une maison d'édition en Allemagne et les retours des lecteurs sont particulièrement positifs. Et c'est donc la traduction française de ce livre poignant qui est parue le 27 novembre 2022 aux éditions L'Harmattan.

« Écrire ce bouquin a été une thérapie ! Ça m'a beaucoup aidée à libérer toutes les mauvaises énergies et les angoisses que j'avais par rapport aux difficultés d'être une femme divorcée en Iran » raconte la courageuse autrice.

« J'adore Saint-Maurice ! Je trouve que c'est une ville calme et comme elle est à taille humaine, j'ai l'impression que tout le monde se connaît. Les habitants de la commune sont adorables, à l'écoute et humains. Je pense notamment au personnel des Hôpitaux de Saint-Maurice où j'ai accouché de ma fille Tiara. »

Face à la répression sauvage qui sévit en Iran et concernant la mobilisation populaire, qui réclame la chute du régime depuis des mois, celle qui est mère de deux enfants de 15 et 13 ans confie : « Pour moi, le régime est fini. Les gens ne peuvent plus continuer à vivre comme ça et il y a des horreurs qu'on ne peut pas accepter. Je suis soulagée de constater que finalement, après tant d'années, les choses sont en train de changer. »

Travaillant actuellement dans l'informatique, Shabnam Yazdani rêve d'ouvrir une galerie d'art. « Aujourd'hui, je peux dire que je suis libre, légère et épanouie. Et c'est pour ça que j'ai vraiment envie de multiplier les projets ! Par exemple, si jamais quelqu'un veut adapter mon livre pour faire un long métrage, je serais on ne peut plus partante. »



Le miel amer, L'Harmattan, 19,50 euros

La meilleure économie est celle de l'énergie qui n'est pas consommée

L'année 2022 qui vient de s'achever nous laissera un souvenir amer avec le retour de la guerre en Europe entraînant une crise énergétique comme nous n'en avons pas connue depuis 50 ans. Dans ce cadre, nous avons pris des décisions responsables et rigoureuses pour limiter les effets de la hausse de l'électricité et du gaz.

Toutes les mesures de sobriété annoncées dès la rentrée ont été mises en place et les premiers travaux d'investissement ont été réalisés, tels le remplacement des convecteurs énergivores de la médiathèque par des radiateurs intelligents et le remplacement des luminaires du marché.

La meilleure économie étant celle de l'énergie que nous ne consommons pas, le plan d'investissement des prochaines années sera prioritairement orienté vers des travaux limitant notre impact sur la planète, notamment dans les gros dossiers que sont la crèche Delacroix et le centre municipal des sports.

La majorité municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2023.



Philippe Bourdajaud

Maire Adjoint chargé des bâtiments, de la vie scolaire, de la jeunesse et du jumelage
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Élus minoritaires ? Élus grandement actifs !

Un élu minoritaire ? Trop souvent un élu local que la majorité ramène à son statut de perdant à une élection passée sans reconnaître son travail, assiduité et sens de l'intérêt général. Un élu qui doit par lui-même rassembler au plus vite un maximum d'informations avant les commissions et séances du conseil municipal afin d'approfondir et lever toute incohérence d'un dossier. Malgré cela, toujours aller de l'avant, ne rien lâcher, oser interroger et prendre la parole face à une majorité trop silencieuse. Car c'est un élu qui a une histoire personnelle et professionnelle, forte de convictions utiles pour la ville qu'il habite au quotidien. Le temps d'un mandat, il est libre de sa parole et fier d'apporter sa pierre à l'édifice mauricien avec des victoires, comme celle d'avoir obtenu la modification du règlement de consultation des entreprises pour la rénovation du cinéma le Capitole. Trop restrictif, il engageait les finances de la ville sans l'assurance de la remise viable d'une offre architecturale. Très bonnes fêtes de fin d'année, portez-vous bien !



Patrick Grange

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Pour 2023, meilleurs vœux et résolutions ambitieuses

Après des mois de confinement de la vie sociale, les élus de Saint-Maurice en commun ont l'ambition pour 2023, année de mi-mandat, d'engager avec vous au moins 4 débats :

Alors que le Plan Local d'Urbanisme du Territoire doit être soumis au conseil municipal au 1er trimestre, suivi de l'Enquête Publique, nous souhaitons poser le débat : quel aménagement durable pour Saint-Maurice ; quelles places pour les piétons et les transports en commun ? Des logements pour tous ?

Quel plan de sobriété consentie et non subie pour la transition écologique et énergétique, avec notamment l'étude de faisabilité de la géothermie ?

Alors que la fréquentation des salles n'a pas retrouvé son niveau de 2019 : Quel projet culturel pour le cinéma le Capitole ?

Alors que l'inflation se pérennise, un bouclier tarifaire pour les services municipaux est-il possible ? Nous souhaitons débattre de la révision des quotients familiaux pour une nouvelle grille et des tarifs justes et équitables à la rentrée 2023-2024.



Claude Nicolas

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES... *de la Municipalité*

Permanences via le portail citoyen.



de votre Député

La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **Lundi 16 janvier 2023 à 18 h**.
Contact : 01 43 96 77 23

EN BREF

Une aide pour les factures d'énergie

Face à l'augmentation des factures d'énergie, le Département du Val-de-Marne a lancé, depuis le 1^{er} décembre 2022, un dispositif d'accompagnement : l'aide énergies. Ce dispositif s'adresse aux ménages les plus modestes qui ne bénéficient pas du chèque énergie versé par l'État. Ces derniers se voient accorder une aide forfaitaire de 50 euros afin de payer leurs factures, quelle que soit l'énergie utilisée.

Comment bénéficier de l'aide énergies ? L'aide énergies est accordée selon un barème, basé sur le revenu fiscal de référence et la composition familiale. Afin de pouvoir bénéficier de l'aide, une demande doit être faite via le service en ligne ou en téléchargeant le formulaire directement sur le site valdemarne.fr.

Recensement 2023

Le recensement de la population, effectué par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), démarre jeudi 19 janvier 2023. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par un courrier de la Mairie.

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain ! Encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

Travaux d'élagage

Du lundi 12 au jeudi 22 décembre 2022, des travaux d'élagage des tilleuls avenue Saint-Maurice du Valais ont été réalisés par les Services Techniques.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

COLVEZ Chloé - EDOUARD Anna - NGUYEN Lucas - Mze MCHINDA Jaia - BAJOR Kacper-KHANGSAR Tendawa - TRAORE Ibrahim - SEBAN Victoria - EL FASSI Talya - AIT-OUCHEGGOU Riad - SAYAC Jade - DESHAYES ALATORRE Thomas.

DÉCÈS

Madame CONRAD épouse VENET Joachim - Monsieur JEANBLANC Michel - Madame ROUCHIER épouse AHUI Françoise - LE PRINEE épouse TANGUY Mathilde - Madame POISSON Suzanne - Madame THERSEN Christiane - Madame BIRR PETRENKO Lou - Madame GALICIER Brigitte.

MARIAGES

VILAPOUCA dos SANTOS Jérôme et FARIA DA COSTA Rosa.

PACS

MARÉCHAL Stéphane et BOUGE Eve - JONDEAU Coline et CULLÉ Oscar.

PHARMACIES ET URGENCES

5/01

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris
à Charenton
01 43 68 01 41

22/01

Pharmacie Bercy II

8-10 place de l'Europe
à Charenton
01 45 18 40 50

29/01

Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

05/02

À l'heure où nous bouclons ce numéro, ces informations n'étaient pas disponibles. Connectez-vous sans plus attendre sur ville-saint-maurice.com

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du Mth Leclerc 94410 Saint-Maurice - 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour. - **Photographes** : Adobe Stock, Alioune Ba (Service Communication), J. P. Le Nai. - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC. - **Dépôt légal** : À parution. - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

-  www.ville-saint-maurice.com
-  www.instagram.com/saintmaurice94
-  www.facebook.com/VilledesaintMaurice
-  Retrouvez nos vidéos sur YouTube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



LA DERNIÈRE LETTRE

TEXTE ET MISE EN SCÈNE
VIOLAINE ARSAC

AVEC
**MARIE BUNEL
GRÉGORY CORRE
NOÉMIE DE LATTRE
MATHILDE MOULINA**



SAMEDI 21 JANV. 2023 • 20 H

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE
49 RUE DU M^{AL} LECLERC
01 45 18 80 04 (répondeur)
theatre@saintmaurice.fr

INFOS ET BILLETTERIE :
www.ville-saint-maurice.com

Photographiez
le QR code
et réservez !

